

Annexe 2 à la note de service relative aux bourses du second degré – rs2017

**ACCUSE DE DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE  
DE BOURSE NATIONALE D'ETUDES DU SECOND DEGRE DE LYCÉE**

Année scolaire 20\_\_\_\_/20\_\_\_\_ – A conserver par la famille

Le Chef d'Etablissement de :

Nom de l'établissement :

Certifie avoir reçu un dossier de demande de bourse concernant :

Nom de l'élève :

Inscrit en classe de :

Ce dépôt ne prévaut en rien de la recevabilité de votre demande.

Si le dossier est incomplet, vous recevrez prochainement une demande de complément.

Les demandes de bourse seront examinées en commission sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ou du directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF). A la suite de la tenue de la commission, vous serez destinataire de la décision du DRAAF/DAAF quant à votre demande de bourse de lycée.

Timbre de l'établissement

Fait à \_\_\_\_\_, le